



Fonds de fonds

Fonds Thématiques

FPCI Elevation

Co-Invest



Elevation
Capital Partners

Avertissement

La société de gestion de portefeuille Elevation Capital Partners attire l'attention des investisseurs sur le fait que la commercialisation du fonds en France a été autorisée par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 10/03/2025 et que le fonds n'est pas autorisé à la commercialisation dans d'autres pays. Le FPCI Elevation Co-Invest, Fonds Professionnel de Capital Investissement constitué sous forme de fonds commun de placement de droit français (le « Fonds ») régi par le CMF est constitué à l'initiative de la société de gestion.

Le Fonds n'est pas soumis à l'agrément de l'AMF et peut adopter des règles d'investissement dérogatoires par rapport aux fonds agréés. L'investissement dans le FPCI

Elevation Co-Invest est strictement réservé à la catégorie des investisseurs qualifiés répondant aux conditions de l'[article 423-49 du Règlement général de l'AMF](#).

Investir directement aux côtés de gérants de référence devient enfin accessible

Un fonds dédié aux co-investissements

Elevation Capital Partners, société de gestion du groupe Elvest, offre aux investisseurs particuliers la possibilité d'investir dans un fonds exclusivement dédié aux opérations de co-investissement, directement aux côtés de gérants expérimentés du Private Equity⁽¹⁾.

Un accès prioritaire à un dealflow exclusif

L'expertise éprouvée d'Elevation Capital Partners sur sa verticale Fonds de fonds depuis 2022, avec plus de 300 M€ engagés dans des fonds primaires, secondaires et en co-investissements, a permis aux équipes de gestion de sélectionner et de **créer des relations privilégiées avec une soixantaine de gérants partenaires de premier plan, en France, en Europe et aux Etats-Unis.**

Elevation Capital Partners se voit ainsi offrir en priorité la possibilité de prendre directement des participations à leurs côtés, dans des entreprises **rigoureusement sélectionnées** par ces gérants ainsi que les équipes d'Elevation Capital Partners.

Poursuivre la démocratisation de l'accès au Private Equity

Avec la création du FPCI Elevation Co-Invest, nous poursuivons notre ambition : rendre le Private Equity accessible.

Grâce aux relations de confiance avec nos gérants partenaires, le FPCI Elevation Co-Invest ouvre aux investisseurs particuliers l'opportunité unique d'accéder, aux côtés de gérants de premier plan selon nous, à un portefeuille d'une dizaine de sociétés en croissance, au potentiel de rentabilité identifié par la société de gestion et habituellement **réservées aux grandes fortunes et Family Offices.**

⁽¹⁾ D'après l'analyse de la Société de Gestion

“

Avec le FPCI Elevation
Co-Invest, nous offrons aux
investisseurs une opportunité
rare : investir directement dans
des entreprises aux
côtés de gérants expérimentés
du Private Equity⁽¹⁾.

Julien Godard,
Senior Partner



Exemples de fonds partenaires sélectionnés

Accédez à des **opportunités de co-investissement aux côtés des gérants de fonds partenaires** avec qui nous collaborons à travers notre gamme établie de fonds de fonds Miriad.



ARDIAN



LATOUR CAPITAL
OPERATIONAL EQUITY



ARCHIMED

Track record net détaillé et commun de Julien Godard et Kevin Miens, gérants de la verticale Fonds de fonds*



Gérant	Julien GODARD	Kévin MIENS	JG / KM	Total
Investissement #	22	8	23	53
Engagé M€	81	27	37	145
Appels M€	81	25	29	135
Distributions M€	158	1	53	212
Valeur M€	14	39	20	73
Performance M€	172	40	73	285
DPI	x2,0	x0,0	x1,8	x1,6
RVPI	x0,2	x1,6	x0,7	x0,5
TVPI	x2,2	x1,6	x2,5	x2,1
Durée moyenne (ans)	6,5	2,5	3,6	4,6

*Track record personnel de Julien Godard et Kevin Miens. TRI calculé sur les TRI des fonds depuis leur origine au 31/12/24 pondéré par les montants investis. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Le comité d'investissement du FPCI Elevation Co-Invest est composé de trois gérants, dont Julien Godard et Kevin Miens. L'équipe de gestion peut évoluer sans préavis. Le FPCI Elevation Co-Invest présente un risque de perte en capital ainsi qu'un risque de liquidité.

** Le TVPI montre dans quelle mesure un fonds de Private Equity a réussi à créer de la valeur pour ses investisseurs. Il s'agit d'un ratio qui compare la valeur totale actuelle des investissements dans le fonds à la somme totale des capitaux que les investisseurs ont initialement versée dans le fonds.

Points clés



100% digital

Processus de souscription



30 M€

Montant cible
(8 à 15 participations)



**Jusqu'en 2032 et
au plus tard 2035**

Durée du Fonds
(10 ans, prorogeable 2x1 an)



100 000 euros

Investissement minimum
(Sauf cas dérogatoire 30 000€ -
hors droits d'entrée)



**2x50 % (à la
souscription et
1 an après la
constitution)**

Appels programmés



**Sociétés non
cotées en
développement**

Sous-jacents
en France, en Europe et aux Etats-Unis



**15 % par an⁽¹⁾ nets de frais
supportés par le Fonds
(parts A)**

Objectif de rendement (non garanti)



**Titres de capital ou donnant
accès au capital de sociétés
non cotées**

Capital investissement

Une fiscalité optimisée en cas de plus-value du fonds⁽²⁾

L'investissement dans le FPCI Elevation Co-Invest permet, si le fonds génère des plus-values, de bénéficier :

- pour les personnes physiques, d'une exonération d'imposition sur le revenu sur les plus-values latentes et distribuées par le fonds,
- pour les personnes morales, d'une exonération d'IS sur les plus-values latentes et d'un taux d'IS réduit (0% ou 15%) sur les plus-values distribuées sous réserve du respect de certaines conditions.

⁽¹⁾ Soit un multiple net de frais supportés par le Fonds de 2,3x, coûts d'acquisition inclus.

⁽²⁾ Cet avantage fiscal est obtenu en contrepartie de l'acceptation d'un risque de perte en capital et d'un engagement de conservation des parts ne permettant pas de recevoir directement de distributions pendant les 5 années suivant la souscription. L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait que la rupture de son engagement de conservation entraînerait une imposition complémentaire. Le traitement fiscal dépend par ailleurs de la situation de chaque investisseur et peut évoluer dans le temps.

Présentation du groupe

ELVEST | UN ENGAGEMENT,
DES TRAJECTOIRES

Elvest est un groupe indépendant spécialisé dans la structuration et la distribution de solutions d'investissement innovantes. Depuis 1991, le groupe conçoit et développe, au sein de ses maisons expertes, des solutions à forte valeur ajoutée destinées aux professionnels de la gestion de patrimoine et à leurs clients.

Organisé comme une plateforme d'expertises complémentaires, Elvest couvre plusieurs grandes classes d'actifs, notam-

ment le private equity (Elevation Capital Partners), les produits structurés (Solvest), les solutions d'épargne et de retraite (Tenest) ainsi que des solutions de défiscalisation (Inter Invest Outre-mer).

En accompagnant les stratégies patrimoniales sur le long terme, le groupe a déjà accompagné plus de 28 000 entreprises et financé plus de 6 milliards d'euros d'actifs depuis sa création.

+30 ans

d'expérience dans le
financement des entreprises

+1 500

partenaires distributeurs

+72 000

Investisseurs

+250

Collaborateurs

Au 31/12/2025

Transformer l'ambition en progrès

Fondée en 2015 et basée à Paris, Elevation Capital Partners est la société de gestion du Groupe Elvest.

Partenaire engagé aux côtés des entrepreneurs, Elevation Capital Partners les accompagne dans la réalisation de leurs ambitions. Profondément ancrée dans l'économie réelle, elle s'emploie à créer de la valeur à long terme pour ses clients en investissant dans des sociétés, des fonds

de capital investissement ou des actifs réels, sélectionnés pour leur potentiel de croissance et de performance. L'innovation, l'engagement et la simplicité guident sa démarche d'investisseur responsable, tournée vers la transformation des défis économiques en opportunités de croissance.

Pour plus d'informations :
www.elevation-cp.com



Private Equity

Prises de participations minoritaires au capital de sociétés non cotées suivant des approches généralistes ou thématiques.



Fonds de fonds

Investissements dans un portefeuille diversifié de fonds internationaux



Real Estate

Acquisitions d'actifs immobiliers physiques.

2015

Date de création

1 Md €

Encours levés

+200

Participations depuis l'origine

+30

Fonds sous gestion

Elevation Co-Invest, la stratégie d'investissement

Un processus de sélection en trois étapes aux côtés d'acteurs de référence du Private Equity

Elevation Co-Invest permet aux investisseurs de se positionner sur des entreprises sélectionnées par des gérants de référence en Private Equity.

Notre approche repose sur un processus de sélection rigoureux, à travers trois niveaux d'analyse, pour atteindre les objectifs de performance et de diversification attendus sur les opérations retenues :

Sélection des gérants partenaires

Sélection des gérants partenaires avec lesquels nous co-investissons, choisis pour la qualité de leur historique de performance et leur capacité à créer de la valeur dans les sociétés en portefeuille.

Analyse des entreprises cibles par ces gérants

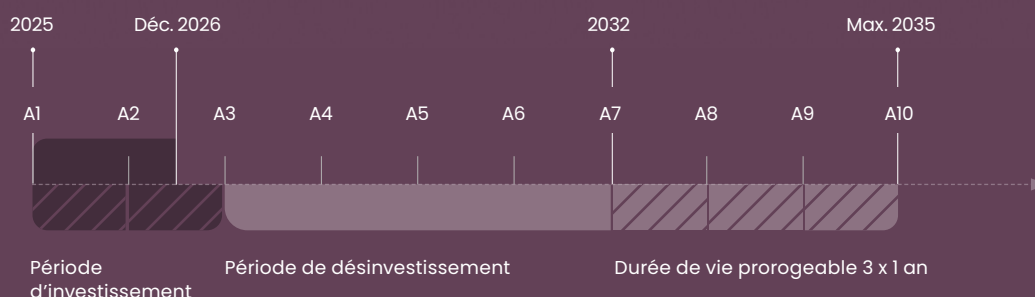
Selon des critères exigeants de maturité, rentabilité et potentiel de croissance.

Sélection finale par nos équipes

Qui retiennent uniquement les opérations présentant, selon nous, le plus fort potentiel de valorisation.

Calendrier prévisionnel

Période de souscription : 18 mois



Un portefeuille diversifié et un rythme d'investissement rapide

Le FPCI Elevation Co-Invest vise à constituer un portefeuille diversifié de participations, exclusivement minoritaires, en investissant directement, dans 8 à 15 entreprises de tous secteurs d'activité, de manière à construire un portefeuille diversifié.

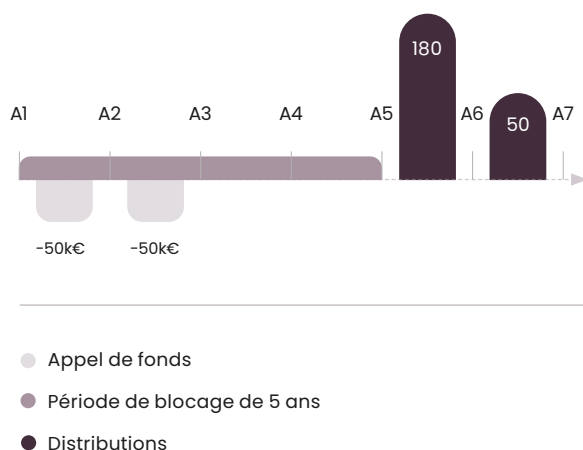
Le Fonds privilégiera les opérations de financement de la croissance de sociétés en développement et rentables, dont le siège social et/ou les intérêts économiques sont principalement situés dans l'Union Européenne, avec un positionnement solide sur leur marché et un fort potentiel de valorisation d'après l'analyse de la société de gestion.

La diversification s'opère à deux niveaux :

- Les gérants sélectionnés apporteront chacun leur expertise sectorielle et/ou géographique ;
- Les entreprises retenues seront issues de secteurs d'activités et de zones géographiques variées.

L'équipe de gestion a pour objectif, non garanti, de déployer le capital rapidement, en moins de 2 ans, permettant des distributions prévisionnelles dès la fin de l'engagement de conservation des parts de 5 ans lié au quota fiscal.

Simulation des flux prévisionnels



Exemple de flux illustratif sans garantie pour une souscription de 100k€ en parts A réalisée avant le 31/12/2025. Le FPCI Elevation Co-Invest présente un risque de perte en capital ainsi qu'un risque de liquidité, les distributions ne sont pas garanties.

En synthèse, le FPCI Elevation Co-Invest permet

- 1 Un accès en direct à un portefeuille de sociétés en développement, habituellement réservé aux grandes fortunes et Family Offices, visant la performance d'un fonds LBO* de capital transmission,
- 2 Une diversification importante créée par une approche multi gérants en s'appuyant sur des expertises variées et complémentaires,
- 3 Une efficacité liée à l'objectif de déploiement et de retour rapide du capital.

Caractéristiques générales & souscription digitale

Société de gestion	Elevation Capital Partners (Agrément n° GP-15000006)		
Forme juridique	Fonds Professionnel de Capital Investissement		
Classification SFDR	Article 8		
Durée de vie et de blocage du fonds	Durée de vie : jusqu'en 2032 et au plus tard 2035 (7 ans prorogeables 3 x 1 an) Durée de blocage : 5 ans suivant la constitution du fonds		
Objectif de rendement annuel net (non garanti)	15% (part A)		
Zones géographiques	Principalement Union Européenne		
Souscription minimum	100 000 € (30 000 € sous certaines conditions)		
Appels de Fonds	En une ou plusieurs fois. Appels annuels programmés possibles en 2 fois pour toute souscription avant le premier anniversaire du fonds.		
Primes de souscription	Souscription		Prime
	Entre la date de constitution du fonds et 6 mois après		0%
	Entre le 6e et le 12e mois après la date de constitution		1%
	Entre le 12e mois après la date de constitution et le dernier jour de souscription		2%
Droits d'entrée maximum	5 % TTC		
Catégories de parts	Part	Code ISIN	Frais de gestion
	A	FR001400XXW7	100 K€ (sauf cas à 30 K€ – appel à 100%) 1,85%
	A2	FR001400XXY3	100 K€ (appel en 2 fois programmés) 1,85%
	B	FR001400XY07	≥ 250 K€ (appel unique immédiat) 1,40%
	B1	FR001400XY23	≥ 250 K€ (appel progressif) 1,40%
	B2	FR001400XY31	≥ 250 K€ (appel en 2 fois programmés) 1,40%
	Ac	FR001400XY49	100 K€ (sauf cas à 30 K€ – appel à 100%) 1,25%
	A2c	FR001400XY56	100 K€ (sauf cas à 30 K€ – appel en 2 fois programmés) 1,25%
	Bc	FR001400XY64	≥ 250 K€ (appel à 100%) 0,80%
	B1c	FR001400XY72	≥ 250 K€ (appel progressif) 0,80%
	B2c	FR001400XY80	≥ 250 K€ (appel en 2 fois programmés) 0,80%
	C1c	FR001400XYD5	≥ 5 M € (appel progressif) 0,80%
Valorisation	Semestrielle		
Dépositaire	CACEIS BANK		

Risques et Avertissements

Document promotionnel. Vous devez, préalablement à toute décision d'investissement, prendre connaissance du Règlement du fonds et de son Document d'Informations Clés. La souscription de parts du FPCI Co-Invest est réservée aux investisseurs mentionnés à l'article 423-49 du Règlement Général de l'AMF. Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques liés à l'investissement dans le fonds. Les principaux facteurs de risques identifiés à la date du présent document sont exposés ci-après. Les autres risques identifiés par la société de gestion figurent à l'annexe 1 « Profil de risques du fonds » du règlement du fonds.

1. Risque de faible rentabilité ou de perte en capital

L'objet du Fonds consiste à réaliser des investissements principalement dans des Entreprises Cibles par le biais de Structures d'Investissement. Par conséquent, la performance du Fonds est directement liée à la performance des Entreprises Cibles et/ou Structures d'Investissement du Portefeuille. L'évolution de ces sociétés pourrait être affectée par des facteurs défavorables (développement des produits, conditions de marché, concurrence, crise sanitaire et notamment celle liée à la pandémie de la Covid-19, guerre, etc.). L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'un investissement dans le Fonds implique un risque potentiel de faible rendement ou un risque de perte partielle voire totale de son investissement dans le Fonds.

2. Risque de faible liquidité

Le Fonds est un fonds de capital investissement qui sera investi principalement dans des entités en principe non cotées sur un Marché. Ces titres sont très peu ou pas liquides. Par suite, le Fonds qui souhaiterait céder une Participation pourrait éprouver des difficultés à céder une telle Participation dans les délais et à un niveau de prix souhaités. Enfin, si le Fonds souhaite céder ses Participations, il doit trouver un acquéreur potentiel pour un prix jugé satisfaisant par la Société de Gestion et quand bien même il trouverait un acquéreur cette cession peut s'avérer difficile voire impossible du fait de clauses d'agrément, de préemption, de lock up ou de toute autre clause limitant ou interdisant

cette cession. La valeur d'un quelconque investissement peut fluctuer en tant que de besoin, ou peut s'avérer difficile à évaluer en raison de sa nature illiquide.

3. Risque lié à la cession et au rachat des parts

Les Parts du Fonds ne sont pas librement cessibles ; il n'existe aucun marché pour ces Parts et il est peu probable qu'un tel marché se développe.

4. Risque fiscal ou réglementaire

Les changements relatifs aux régimes juridiques, fiscaux ou réglementaires, qui affecteraient défavorablement le Fonds ou son investissement peuvent survenir tout au long de la durée du Fonds.

Si le Fonds ou l'investisseur ne satisfont pas aux règles fiscales prescrites par la législation applicable, en particulier le Quota Fiscal, ou dans le cas d'un amendement législatif ou réglementaire applicable au Fonds, l'investissement de l'investisseur dans le Fonds peut ne pas donner à l'investisseur le droit de bénéficier du régime fiscal favorable offert par le CGI. Les éventuels traitements fiscaux préférentiels dépendant de la situation personnelle de chaque investisseur.

5. Risque de taux et risque de change

Eu égard à la Stratégie d'Investissement du Fonds, le Fonds peut détenir des instruments financiers ou autres instruments soumis à un risque de taux d'intérêt et/ou un risque de change. Les comptes du Fonds seront libellés en Euro. Le Fonds peut investir dans d'autres devises que l'Euro. Les Investissements peuvent de ce fait être libellés dans une ou plusieurs devise(s) et se solder par des plus-values ou moins-values pour le Fonds à la suite de fluctuations de change. En outre, le Fonds peut supporter des coûts de conversion entre les différentes devises concernées.



21 rue Fortuny 75017 Paris

0156620055

www.elevation-cp.com

Document non contractuel édité en janvier 2026. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés (« DIC ») visé par l'AMF. Le DIC sera remis au souscripteur préalablement à sa souscription. Le prospectus complet du Fonds comprenant le DIC et le Règlement, ainsi que la note fiscale (non visée par l'AMF) sont disponibles sur simple demande écrite.